

Autorisation du responsable légal

Temps Libre Jeunes 2 / Novembre - Décembre 2026

Je soussigné(e) :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Téléphone :

Prénom : Téléphone portable :

Autorise la jeune, le jeune :

Nom :

Prénom :

Téléphone portable :

À participer aux activités suivantes :

Dates	Activités	Prix	Choix	Navette
04/11	Chantier Barbecue au Centre			
18/11	Atelier Lego au Centre			
	Spectacle acrobatique Mr patate au Centre			
	Calendrier de l'avent 1/2 au Coin	5 €		
20/11	Soirée raclette + film (+ 14 ans) au Centre 	7 €		
24/11	Diffusion Zootopie au Dôme			
25/11	Padel au Centre			
	Sortie pêche au Centre	2 €		
	Calendrier de l'avent 2/2 au Coin			
27/11	Soirée Familles Jeux à Ludiloisirs			
28/11	Match de rugby UBB/Montpellier au Centre	1 €		
	Rugby touché au Coin			
02/12	Tournoi de billard au Centre	1 €		
	Déco de Noël au Centre			
	Déco de Noël au Coin			
04/12	Soirée Burgers frites au Centre	7 €		
05/12	Visite village de Noël à Crespy			
	Déco de Noël au Centre			
	Rugby touché au Coin			
	Déco de Noël au Coin			
09/12	Jeux en bois au Centre			
	Déco de Noël au Centre			
	Déco de Noël au Coin			
	Tournoi de Ping Pong au Coin	1 €		

Dates	Activités	Prix	Choix	Navette
11/12	Soirée jeux de société + repas au Centre	7 €		
12/12	Ferme pédagogique			
	Déco de Noël au Centre			
	Déco de Noël au Coin			
16/12	Initiation Boxe au Centre			
	Déco de Noël au Centre			
	Jeux en bois au Centre			
	Déco de Noël au Coin			
	TOTAL	€		

Dates	Atelier cuisine	Repas du midi	Prix	Centre
04/11	☐	Blanquette de poulet	4 €	☐
18/11	☐	Risotto de légumes	4 €	☐
25/11	☐	Boeuf Bourguignon	4 €	☐
02/12	☐	Ragoût de poulet	4 €	☐
09/12	☐	Dahl de lentilles au tofu mariné	4 €	☐
16/12	☐	Chili Con Carne	4 €	☐
Total				€

En cas d'annulation, de changement d'horaire ou d'activité finissant avant l'horaire indiqué, le / la jeune à quitter le Centre Animation Jeunesse.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

En soirée, le Centre et le Coin sont fermés 15 minutes après la dernière activité.

Si votre enfant reste volontairement devant la structure après la fermeture, il n'est plus sous la responsabilité de l'association - agrément A.C.M 033ORG0416.

J'autorise les responsables de l'activité à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires par un médecin.

Fait à le Signature précédée de la mention « lu et approuvé »